

LE POING

Journal de la section départementale CGT Finances Publiques de l'Isère
Numéro 27



octobre 2026

EDITO

LES RAISONS DE LA COLÈRE

Le malaise et la colère grandissent partout, y compris à la DGFIP, notamment après certaines annonces de fermetures et fusions de services, les tours de passe-passe pour supprimer les vacances d'emplois, le gel du point d'indice... et les solutions proposées pour répondre aux difficultés grandissantes des services et des agents.

Si faire de l'information sur la santé mentale et particulièrement le suicide n'est pas inutile, il n'en est pas moins totalement inefficace et choquant si aucune autre mesure concrète demandée par les agents eux-mêmes n'est mise en place.

Dans ces conditions, les espaces de discussion où chacun est invité à venir apporter son témoignage voire une solution est une provocation qui passe très très mal !!

Le budget reste un budget de combat contre les travailleuses/travailleurs : salaires des fonctionnaires encore gelés, postes supprimés, gel des prestations sociales, déremboursement de médicaments ...

Seules les grandes entreprises et les grandes fortunes sont épargnées : par exemple, aucune ponction sur les milliards distribués tous les ans aux entreprises.

Comme dit Andréas « Le budget, c'est des euros pour l'armée et pour les autres : rien, rien, rien » : rien pour l'éducation, rien pour la santé, rien pour l'environnement, rien pour les salaires.

En résumé, nous assistons à la mise à mort du service public : pas de moyen, des réformes qui n'ont pas de sens ni pour les bénéficiaires ni pour les agents.

Le mouvement des lycéens résulte de ces années de destruction de tout le service public et donc de l'Education nationale (réforme du collège, réforme Blanquer, baisse des budgets des collectivités, pas de recrutement suffisant...)

La mobilisation de la jeunesse grandit et s'ancre dans la durée malgré la répression inédite qu'elle subit.

Leurs revendications sont justes : ils veulent tout simplement prendre leur place dans la société et cela commence par des moyens pour les études : des professeurs toute l'année, des bâtiments salubres, isolés voire climatisés, des infirmières, du personnel administratif, des APL, des bourses d'études, des cursus et des programmes scolaires qui ont un sens.

Rien ne justifie le traitement qui leur est infligé : plus de 6000 arrestations, environ 5700 gardes à vue, des violences physiques, des mutilations ...



L'ONU, l'Unicef s'en inquiètent car manifester librement et en sécurité est un droit essentiel pour les enfants et les forces de l'ordre doivent faire la distinction entre les élèves manifestant pacifiquement et les individus commettant des actes de violence.

Mais le ministère de l'Intérieur lui ne s'en émeut pas !

Ce sont nos enfants, pas des voyous ! Ils ne sont pas plus manipulés que les adultes !!! Nous devons les entendre.

Ayons confiance en notre jeunesse et aidons-la à prendre sa place.

Stop aux violences Stop à la répression ! Leur lutte rejoint la nôtre pour un service public accessible à toutes, sur tout le territoire : égalité de traitement, et nos revendications pour des conditions de travail : créations d'emplois, fin du management « toxique », ré-implantation des structures dans tout le département, accueil physique du public, augmentation des salaires ...

Les 13,15,... octobre, la CGT éducation appelle avec l'intersyndicale à la grève et aux manifestations. Rejoignons-les !!!

Agnès MARTIN

NOS CHÈQUES : NO FUTURE ?!

Violaine GRANIER

LUTTE DES CLASSES & DE CLASSE

Françoise SALERNO

EDT, E FORMATIONS OBLIGATOIRES, NO NO NO !

Sophie ABONDANCE

NOS CHÈQUES : NO FUTURE ?!

Dans sa politique de modernisation et de dématérialisation des moyens de paiement, la DGFIP présente la fin des chèques comme **anecdotique**. Cette réforme ne serait qu'une évolution permettant de réduire les coûts de traitement du chèque et de favoriser les moyens de paiement dématérialisés.

Mais oui, c'est vrai, le chèque ne représente qu'environ 4 % des moyens de paiement... Alors pourquoi pas le supprimer complètement ?!

Mais quelle est la réalité du terrain ?

Car, il y a une différence, voire tout un monde entre des valeurs relatives résultant des études statistiques et des valeurs absolues résultant d'un simple décompte.

En 2025, ce sont **33 millions de chèques** qui ont été encaissés, dont 26,5 millions qui concernent les Services de Gestion Comptable (SGG). Face au poids de ce nombre, nous souhaitons poser 3 questions à la DG :

- Que deviennent les salariés des centres encaissement ?
- Que devient le travail assuré par les centres d'encaissement ?
- Comment et où va se déplacer cette charge de travail ?

MOINS DE CENTRES, MAIS PAS MOINS DE TRAVAIL !

Les agents des SGC vont être les premiers pénalisés puisque le flux des chèques va être redirigé directement vers eux. Une charge de travail supplémentaire est inévitable, ce qui va entraîner davantage de pression, moins de temps pour les missions de fond, et plus généralement une dégradation du service rendu aux collectivités et aux usagers. Le quotidien d'un agent n'est pas uniquement d'encaisser. C'est aussi rechercher, identifier, contrôler, rapprocher, régulariser et répondre aux sollicitations des collectivités et des usagers. Ces tâches prennent du temps et restent **invisibles dans les calculs de la productivité**.

La modernisation du service public ne doit pas se faire par une nouvelle dégradation des conditions de travail et des services rendus au public !

Car côté usagers, tous ne sont pas égaux face au numérique, certains ne le comprennent pas, certains ne maîtrisent pas.

Interdire le chèque, c'est signer une rupture directe avec des usagers déjà en grandes difficultés !

Un public déjà fragilisé par l'ère du « tout numérique ».

Nous demandons des solutions et une vraie prise en compte de ces usagers éloignés du numérique.

Vos objectifs comptables se heurtent à des réalités bien humaines !

- combien de charges de travail vont être transférées vers les SGC ?
- avec quels effectifs ?
- qui va accompagner les collectivités ?
- quelles solutions pour les usagers les plus isolés, les plus démunis ?

En résumé, est-il si urgent et si responsable de limiter, voire d'interdire (pour les redevables professionnels) le chèque comme moyen de paiement des impôts et taxes ?!

Ces derniers, rappelons-le, ne relèvent pas de choix individuels de consommation, ce sont des prélèvements obligatoires qui concourent au bon fonctionnement d'un Etat et des services publics répondant ainsi au principe fondateur, **article 13** de la [Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789](#)

« Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés. »

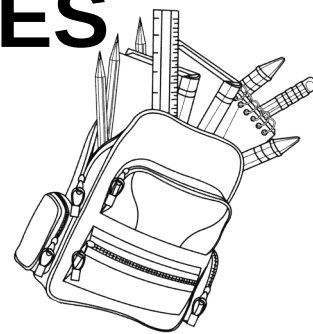
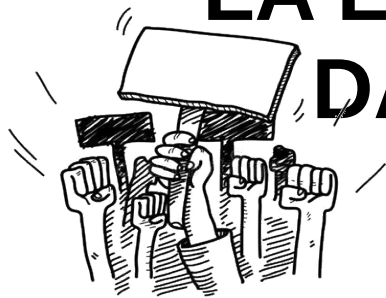
Ce principe est couplé à celui du consentement à l'impôt défini par l'article 14 :

« Tous les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée. ». Bref la suppression du chèque comme moyen de paiement à la DGFIP, c'est bien plus que réduire un coût de traitement, c'est fracturer le consentement à l'impôt, c'est supprimer une liberté individuelle tout en supprimant un moyen de remplir ses obligations fiscales, c'est exposer les personnels à l'incompréhension voire au rejet d'une partie de la population !

Cette suppression est à la fois inégalitaire, liberticide et dangereuse ! Malgré notre alerte solennelle faite auprès du DDFIP38 en instance CSAL du 15/09/2026 concernant les problématiques soulevées autant chez les agents que chez les usagers, celles-ci sont pour la direction des non-sujets !



LA LUTTE DES CLASSES DANS LA LUTTE DE CLASSE



Partout des luttes sont en cours.

Dans notre secteur public, inflation et austérité versus non-revalorisation du point d'indice depuis des années, attaques sur les indemnités de congés maladie, jour de carence, coût de la mutuelle, conditions de travail dégradées...



Secteur des transports en colère pour les mêmes motifs ;

Mouvement social des lycéens rejoints par les étudiants ;

Grèves et mobilisations pour des revalorisations de salaires dans la petite enfance ;

Marche unitaire contre les violences policières, le racisme systémique, pour la justice sociale et les libertés publiques ;

Grèves dans les raffineries et dépôts pour réclamer des augmentations de salaire face à l'inflation ;

Le secteur hospitalier est toujours en grande souffrance ;

Les aides-soignantes en surcharge de travail, épuisement professionnel ou burn-out, (sous-effectifs et agressions). Près de 35 % des professionnels de santé en mauvaise santé mentale ;

Tension vive autour du traitement médiatique et des conditions d'exercice des journalistes sur fond de manifestations lycéennes et de contestations sociales ;

Les pompiers réclament davantage de moyens humains et matériels, tout comme les policiers.

Une température de 35° dans une classe de cours ? ça doit être anticipé et évité !

Attendre 8 heures aux urgences ? Pas normal !

Des plaintes en justice en attente durant des années ? Insensé !

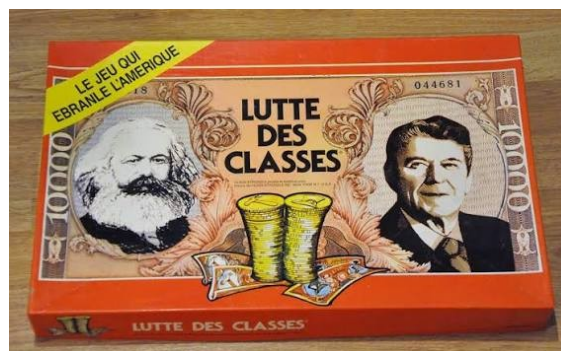
Des stagiaires maltraités par des employeurs plus avides de subventions que de pédagogie, l'inspection du travail détricotée...

Des routes accidentées sur tout le territoire faute de moyens des collectivités ? Comme dans certains pays pauvres...

Le capital s'est enrichi en 20 ans dans des proportions ahurissantes : les 500 plus grandes fortunes de France ont multiplié leur patrimoine global par 6,6 !

Et vous votre salaire a été multiplié par combien ?

La convergence des luttes semble émerger à



l'approche des vacances scolaires d'automne.

N'oublions pas les droits conquis par le Front populaire de 1936 : hausse générale des salaires de 7 % à 15 %, reconnaissance du droit syndical, réduction du temps de travail de 48 à 40 heures, naissance des congés payés (15 jours), n'oublions pas la hausse du SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti) de 35 % et la hausse globale de 10 % pour l'ensemble des salaires suite aux accords de Grenelle en mai 1968 !

Alors soyons massivement présents, nous aussi, dans les luttes !

EDT, E-FORMATIONS OBLIGATOIRES : NO, NO, NO !

Ils ont essayé de nous faire entrer en cure d'e-formations, mais nous avons dit « no, no, no »

Oui, nous avons eu des coups durs quand ils ont détruit notre structure, quand ils ont dépecé notre service, quand ils ont supprimé des postes « en surnombre », mais nous ne sommes pas responsables de ça !

Faire des tonnes d'e-formations obligatoires :

Nous n'en avons pas le temps et même si le directeur pense que c'est pour notre bien ! alors... Il a essayé de nous faire suivre des espaces de discussion. Mais nous n'irons pas, pas, pas...

Nous préférons être dans l'action. Nous n'avons pas des jours devant nous, car il n'y a rien... Il n'y a rien qu'on puisse nous apprendre, que nous puissions apprendre des experts en « blabla ».

Nous ne sommes pas toujours obéissants, mais nous ne sommes pas les pires des agents.

Ils ont essayé de nous faire suivre une cure de discussion, mais nous avons dit « no, no, no »

La Direction nous demande « Pourquoi pensez-vous être là » ?

Nous lui répondons « nous n'en savons rien, nous avons perdu nos services, nous avons perdu des postes »

Alors nous gardons toujours une amertume au fond de la gorge. La Direction nous dit « *si vous avez des problèmes, essayez de trouver des solutions, des leviers d'actions pour améliorer vos organisations et vos conditions de vie au travail.* »

Sans rire, nous ne voulons plus jamais entendre ça !



Nous rendre responsables de vos destructurations, de vos dégradations, de vos démotivations et au total de vos destructions massives !

Nous avons juste... Oh, nous avons juste besoin que vous nous redonniez des emplois, des hausses de rémunérations, des promotions internes et le sens du travail suivra !

Nous n'allons pas passer des heures à devoir réparer vos erreurs !

Est-ce juste notre fierté de travailleur ? C'est juste notre labeur !

Ils ont essayé de nous faire porter le chapeau, mais nous avons dit « no, no, no » *

(* Très librement inspiré du titre « Rehab » d'Amy Winehouse)

Prise de contact, demande d'adhésion (bulletin à scanner et à envoyer)	
NOM :	Prénom :
Service :	Résidence :
Mail :	Je veux adhérer : OUI ☐ j'hésite encore ☐
CGT Finances Publiques Isère 38-40 Avenue Rhin et Danube-38047 Grenoble Cedex 2 Tel CFP Rhin et Danube : 04 80 42 87 24 (25) Mail : cgt.ddfip38@dgfip.finances.gouv.fr Site : http://38.cgtfinancespubliques.fr/	



ou adhérer
ici 

